

**Décision n° 03–360 de l'Autorité de régulation des télécommunications en date du 11 mars 2003 modifiant les autorisations délivrées à des sociétés d'établir et d'exploiter un réseau radioélectrique indépendant à usage privé du service mobile terrestre (2RP) et attribuant les fréquences associées**

Titulaire	Commune de l'utilisateur	Département	Fréquence d'émission en MHz
MAIRIE DE SCEAUX	SCEAUX	92	467,1375
COOPERATIVE AGRICOLE DE DESHYDRATATION	ORMES	10	154,9875
BOYER ALAIN	LES SABLES D OLLONNE	85	446,3125
HYDROCHEM	DONZERE	26	444,5500
HYDROCHEM	DONZERE	26	444,6250
HYDROCHEM	DONZERE	26	444,6000
TEFAL	RUMILLY	74	446,5875
MAIRIE DE BRIVE LA GAILLARDE	BRIVE LA GAILLARDE	19	467,1875
BOUYGUES BATIMENT	BOULOGNE BILLANCOURT	92	446,3000